



**Union Syndicale CGT Trésor  
des Bouches- du- Rhône**  
183 avenue du Prado 13008 Marseille

## **Mutation B au 1er avril 2007**

Ca bouge sur Marseille mais c'est boiteux... puisque deux collègues qui auraient pu avoir satisfaction sur leur demande de mutation se sont vus opposer la sempiternelle **NÉCESSITÉ DE SERVICE**, (Valet d'atout).

### **Par contre sur Aix et Arles... ça coince...**

Sauf si vous arrivez à trouver quelqu'un qui veuille bien échanger son poste avec vous ! Auquel cas il peut y avoir permutation !

Si procéder à des permutations n'est pas chose nouvelle, ce n'est pas chose courante. Le préalable est de ne point remettre en cause l'ancienneté des demandes des agents qui ont pris rang ...sauf que lors de cette CAP locale... une permutation validée par le Président a eu pour conséquence de remettre en cause l'ancienneté des demandes en attente !

### **A quand des petites annonces sur le forum Bercy 13 du genre :**

*« Contrôleur sur poste de X s'éclatant dans des conditions de travail idéales (ambiance sympa, objectifs trop cools, management petits oignons, plein de bonifications pour la note) souhaite permuer sur poste même pire. Faire propositions. Curieux s'abstenir »*

Bien évidemment, une telle situation est le résultat des politiques successives de suppressions d'emplois dans nos services et d'une gestion partisane des ouvertures d'emplois vacants par la direction locale.

En effet, la direction locale déclare que puisqu'il n'est pas possible d'affecter des collègues faute d'arrivées suffisantes dans le département, elle fait ses propres choix sur les emplois vacants.

Ajoutons à cela le passage à deux mouvements de mutation par an à compter de 2008 et cette gestion étriquée du droit à mutation des personnels continuera à peser lourdement sur les postes et services... et sur les conditions de travail et de vie des agents.

La souffrance vécue dans nos services par un grand nombre de collègues ne pourra qu'être aggravée par cette remise en cause, de fait, du droit à la mobilité choisie.

**Pour toutes ces raisons la CGT a voté contre les travaux de cette CAP locale de mutation.**

*Vos élus CGT : Cathy Marchioni, JP. Aniel, M. Laugier et F. Larrivée*

### **Après la CAP locale le mouvement s'établit comme suit :**

<b>TARDITI F.</b>	T1/6	RFMM	<b>JANIN S.</b>	RFMM	TG
<b>BAZZICONI P.</b>	T3/14	T12/13	<b>MALGOUYRES M.</b>	RFMM	Paierie Dep
<b>ZIPCY J.</b>	T12/13	Amendes 1/7/07	<b>BLUNTZER D</b>	T10/11	TG
<b>FENOUIL F.</b>	Amendes	TG 1/7/07	<b>ATTEMIS F.</b>	Trets	RF Aix
<b>TOMASI M.</b>	T1/6	TG 1/5/07	<b>PORTAL C.</b>	RF Aix	Trets
<b>SALEL B.</b>	TG	RFMM	<b>CAILLAT P.</b>	Dépt.2B	Amendes1/5/07
<b>BUDAI E.</b>	Pie Déptale	Roquevaire	<b>PONS S.</b>	Dépt. 93	T1/6 au 1/5/07

**Tél. 04 91 17 92 06- Fax. 04 91 17 92 33 - [cgt.013@cp.finances.gouv.fr](mailto:cgt.013@cp.finances.gouv.fr)  
[www.tresor.cgt.fr/13/](http://www.tresor.cgt.fr/13/)**